Massif, unitaire, déterminé : un 1er mai historique pour gagner le retrait !

A l'appel des organisations syndicales, travailleuses et travailleurs du public et du privé, jeunes, retraité.e.s et privé.e.s d'emploi ont partout en France massivement participé à la journée internationale de lutte du 1er mai.

Avec près de 2,3 millions de manifestant.e.s recensés à cette heure dans plus de 310 manifestations et rassemblements, la mobilisation atteint un niveau record pour un 1er mai, dépassant en particulier celles des 1er mai 2002 et 2009.

Plus de 3 mois après avoir été engagé, bénéficiant toujours du soutien ultra-majoritaire de la population, le processus de lutte contre la réforme Macron des retraites poursuit son développement.

L'unité syndicale inédite depuis 2009 pour un 1er mai démontre la profondeur du mouvement, sa popularité, la détermination collective à ne pas tourner la page.

L'importante délégation internationale présente à Paris - avec notamment la présence d'Esther Lynch (secrétaire générale de la Confédération Européenne des Syndicats) et Luc Triangle (secrétaire général de la Confédération Syndicale Internationale) - et celles qui ont pris part aux manifestations dans plusieurs villes en région témoignent elles aussi de la force et de la portée de la mobilisation.

De nombreux manifestantes et manifestants sont descendus pour la première fois dans la rue, ce qui atteste de la popularité du mouvement et de sa capacité à continuer de s'élargir. L'ambiance générale dans les cortèges a été revendicative, festive, familiale, joyeuse.

Au Havre, 20 000 manifestant.e.s ont défilé contre la réforme des retraites et pour dénoncer l'imposture sociale du Rassemblement national.

Animée par une volonté intacte de poursuivre la lutte jusqu'à la victoire, la CGT continuera d'œuvrer au retrait de la réforme dans le cadre d'une construction unitaire de la mobilisation.

Deux échéances sont centrales : le 3 mai avec la décision du Conseil constitutionnel sur le deuxième projet de Référendum d'initiative partagée ; le 8 juin avec l'examen de la proposition de loi d'abrogation du texte retraites déposée par le groupe LIOT.

L'intersyndicale se réunira le 2 mai matin pour décider des suites de la mobilisation.

La CGT souligne la responsabilité écrasante du grand patronat dans la crise sociale actuelle. Partout les luttes et les grèves doivent s'amplifier, en particulier pour gagner de fortes augmentations de salaire.

Montreuil, le 1er mai 2023, 18h